

PLUi de Tournefeuille : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 juin 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Tournefeuille (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2025. Il délimite 92 zones, dont 70 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 juin 2026.

- Le PLUi de Tournefeuille s'applique dans sa version du 18 décembre 2025 ; nous publions 5 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 92 zones : 70 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 3 agricoles (A) et 18 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Tournefeuille occupe le rang 43 par le nombre de zones délimitées : 52 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 853 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Tournefeuille depuis 2013, pour 4 660 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	92 zones
Zones urbaines (U)	70 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	3 zones
Zones naturelles (N)	18 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI TOULOUSE METROPOLE
Version du	18 décembre 2025
Partition GPU	DU_243100518
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_243100518/e80bfa51d0bc24c945e137f11dccfa7/243100518_reglement_20251218.pdf
Règles extraites	3 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Tournefeuille

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n°IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes

n'est pas anormale.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/tournefeuille-31557>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Tournefeuille : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE le

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054245373>

Inondation

27 reconnaissances

1er octobre 2023

Sécheresse

2 plans

Inondation, Mouvement de terrain

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA1, UA2, UA3, UA4-4, UA4-9, UIC1, UIC2, UIC5, UM1, UM10, UM3, UM4, UM6, UM6-3, UM7, UM9, UP1

AUM4B

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

31557

31170

Toulouse Métropole

Haute-Garonne

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

92 zones

92 zones

92 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Cugnaux (3,4 km)

Colomiers (4,2 km)

Villeneuve-Tolosane (5,3 km)

Blagnac (8,2 km)

Pibrac (8,2 km)

Cornebarrieu (8,3 km)

Toulouse (8,5 km)

Brax (9,4 km)

Beauzelle (10,9 km)

Mondonville (11,6 km)

Aussonne (12,2 km)

Aucamville (13,0 km)

Seilh (13,2 km)

86 zones

192 zones

62 zones

88 zones

74 zones

70 zones

919 zones

35 zones

50 zones

42 zones

63 zones

42 zones

45 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/tournefeuille-31557>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Tournefeuille : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Fenouillet (13,2 km)	77 zones
Balma (14,3 km)	123 zones
Fonbeauzard (14,3 km)	31 zones
Launaguet (14,3 km)	81 zones
L'Union (14,7 km)	72 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/tournefeuille-31557>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.